



## Rapport des juges principaux

<b>Nom de l'hippodrome</b>	Rideau Carleton	Ottawa			
<b>Date</b>	Dimanche, le 21 octobre 2018	<b>Heure de départ</b>	18 h 30		
<b>Conditions météorologiques</b>	Courses 1 à 11 : Couvert (Temp. : 1 °C)				
<b>État de la piste</b>	Course 1 - 11 : Rapide (Variante 0 s)				
<b>Nombre de courses</b>	11	<b>Courses de qualification</b>	2 BF	<b>Nombre total d'inscriptions</b>	82/85
<b>Paris mutuels</b>	150 516 \$				
Contact Vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien de piste	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge principal sortant	

<b>Juge principal</b>	<b>Juge associé</b>	<b>Juge associé</b>
Weber, Michael	Coles, Sharla	Frenette, Ben

### Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

#### Bureau :

- Jamie Fiolek et Stephane Pouliot ont tous été assignés à comparaître à l'audience d'appel de Patrick Shepherd.
- Mathew MacDonald et Guy Gagnon se sont présentés au bureau du juge au sujet d'un incident survenu dans le paddock le 29 juillet. Ils ont tous été averties que tout autre cas de conduite inappropriée, en vertu de la règle de la CAJO 6.17 (d), entraînera leur exclusion du paddock pour une période déterminée par les juges.
- L'entraîneur Matthew MacDonald a été jugé coupable d'infraction à la règle la CAJO 35.07.07 (doit présenter le cheval certifié à l'écurie de rétention dans les délais prescrits), ce qui a conduit au retrait de Caviart Sundance de la 8<sup>e</sup> course le 16 septembre. Il a reçu une sanction pécuniaire de 100 \$ (SB 50932).
- Plainte des entraîneurs après la 7<sup>e</sup> course selon laquelle il n'y avait pas d'eau dans l'écurie de prélèvement; le directeur de la course Peter Andrusek fera réparer la tuyauterie avant la prochaine date de course.

Courses :

- Ryan Guy absent de deux courses.
- Pascal Bérubé absent d'une course.

1. Rien à signaler.
2. Enquête et objection du conducteur - le numéro 3 Dali On Up (Gary MacDonald) contre le numéro 5 Cheyenne Moishe (Richard Simard) au niveau du dernier droit. Le numéro 5 n'a pas suivi une trajectoire directe et a poussé le numéro 3, il a commis une infraction à la règle de la CAJO 22.05.01 (f), objection maintenue. Le numéro 5 a terminé 2<sup>e</sup> et a été classé 4<sup>e</sup> (règle de la CAJO 22.09), le numéro 3 a été jugé coupable d'interférence. Aucune sanction contre le conducteur Richard Simard puisque le cheval était visiblement sur une ligne et allait du côté extérieur au niveau du dernier droit. Rien à signaler.

Vidéo : <https://youtu.be/JRjfxo4wYJk>

3. Rien à signaler.
4. Enquête sur le numéro 3 Tymal Peacemaker (Yves Filion) concernant la règle de la CAJO 18.08.02 (quitte la course) après le poteau au 1/2 mille; le numéro 3 a heurté le pylône et se trouvait à l'intérieur du pylône suivant. Il n'a pris aucun avantage et n'a commis aucune infraction.

Vidéo : <https://youtu.be/4r1DeT4XuFI>

La conductrice du numéro 2 Savannah Splendor (Marie-Claude Auger) a été avertie concernant la règle de la CAJO 22.05.01 (i) (laisser un espace ouvert lorsque le cheval est amplement capable de ne pas laisser de tel espace) Rien à signaler.

5. Rien à signaler.
6. Rien à signaler.
7. Nouveau départ puisque le numéro 3 Crocodile Canyon a eu un équipement brisé (tige de tête) avant le départ. Le conducteur du numéro 6 Genesee, Rodney Lafromboise, a été jugé coupable d'infraction à la règle de la CAJO 22.19 (pieds dans les étriers) au niveau du dernier droit et eu une sanction pécuniaire de 100 \$ (SB 50915). Rien à signaler.
8. Rien à signaler.
9. Rien à signaler.
10. Rien à signaler.
11. Nouvel alcootest. Enquête sur le numéro 9 Gramps (Rodney LaFromboise) qui a considérablement ralenti dans le dernier droit et a causé une interférence au numéro 5 Noplay (Stephane Pouliot) alors qu'il reculait sur le terrain (il a été jugé coupable de bris d'allure pour cause d'interférence); aucun classement nécessaire puisque le numéro 9 a terminé 9<sup>e</sup> (dernier). Rien à signaler.

Réclamations :

- 10 – Le numéro 3 Waltzking Hanover (5 réclamations) pour 7 000 \$ par Copley Stables (Jamie Copley - entraîneur).